

AVIS PUBLIC

(Mise à jour en date du 2025-06-12)
**AVIS DE VENTE POUR DÉFAUT DE
PAIEMENT DES IMPÔTS FONCIERS**
VENTE POUR TAXES 2025

L'avis public est, par les présentes, donné par la soussignée, Chantal Tardif, greffière-trésorière de la Municipalité régionale de comté de Nicolet-Yamaska, ayant sa place d'affaires au 257-1 rue de Monseigneur-Courchesne à Nicolet, province de Québec, J3T 2C1, agissant aux présentes en vertu des dispositions des articles 1022 et suivants du *Code municipal du Québec* (RLRQ, c. C-27.1) que les immeubles ci-après désignés seront vendus à l'enchère publique, au Centre administratif de la MRC de Nicolet-Yamaska, situé au 257-1 rue de Monseigneur-Courchesne à Nicolet, province de Québec, J3T 2C1, le mardi 17 juin 2025 à partir de 10 heures, et ce, pour satisfaire au paiement des taxes municipales et/ou scolaires, ainsi que des intérêts et frais encourus, à moins que ces taxes, intérêts et frais n'aient été payés avant cette date.

Les immeubles ci-après décrits seront vendus sujets au droit de retrait d'un an. Ils seront vendus avec bâties dessus construites circonstances et dépendances, s'il y a lieu, sujets à toutes les servitudes actives ou passives, apparentes ou occultes pouvant les affecter, avec tous les droits de subrogation pouvant exister.

Le prix d'adjudication de chaque immeuble sera payable immédiatement au moment de l'adjudication, en argent comptant ou par traite bancaire. La MRC de Nicolet-Yamaska s'engage à rembourser par chèque, dans les meilleurs délais, la différence entre le montant de l'adjudication et le montant de la traite bancaire le cas échéant. Veuillez noter que des frais subséquents à la vente de 249 \$ seront ajoutés au prix d'adjudication, pour le greffier de la Cour Supérieure ainsi qu'un droit de 3% du prix de vente au ministère des Finances.

Veuillez noter qu'une lettre de garantie d'une institution bancaire ne sera pas acceptée.

Le Code civil, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 1994, impose à la soussignée, l'obligation d'attester l'identité de celui (adjudicataire) qui achète pour non-paiement des taxes et frais par son nom, son lieu de naissance et sa date de naissance. La soussignée, greffière-trésorière, ne pourra accepter comme adjudicataire que celui ou celle qui présentera une pièce d'identité jugée valable (certificat de naissance ou deux pièces d'identité avec photo).

Les désignations ci-dessous énoncées sont approximatives et il incombe aux intéressés de vérifier les titres aux bureaux de la publicité des droits concernés.

VOIR la liste ci-après. Ladite liste étant partie intégrante de l'avis public.

DÉSIGNATION

VILLE DE NICOLET

PROPRIÉTAIRE(S)

Steeve Jutras
348, rue Notre-Dame, Nicolet (Québec) J3T 1G3
Numéro(s) de lot(s) : 5 044 767

Total des taxes (sans les frais) : 4 726,12 \$

Un immeuble, avec construction, 348, rue Notre-Dame, situé dans la Ville de Nicolet, connu et désigné comme étant le(s) lot(s) cinq millions quarante-quatre mille sept cent soixante-sept, 5 044 767, du cadastre officiel du Québec circonscription foncière de Nicolet (Nicolet 2).

Ayant une superficie de 872,30 mètres carrés

Matricule : 7220-98-8995

DÉSIGNATION

MUNICIPALITÉ DE PIERREVILLE

PROPRIÉTAIRE(S)

Aiden-Jean Bogolawski
76, rue Georges, Pierreville (Québec) J0G 1J0

Numéro(s) de lot(s) : 5 743 930

Total des taxes (sans les frais) : 6 298,42 \$

Un immeuble, avec construction, 76, rue Georges, situé dans la Municipalité de Pierreville, connu et désigné comme étant le(s) lot(s) cinq millions sept cent quarante-trois mille neuf cent trente, 5 743 930, du cadastre officiel du Québec circonscription foncière de Nicolet (Nicolet 2).

Ayant une superficie de 902 mètres carrés

Matricule : 5803-24-8091

PROPRIÉTAIRE(S)

Réjean Junior Jutras
20, rue Principale, Pierreville (Québec) J0G 1J0

Numéro(s) de lot(s) : 5 744 582

Total des taxes (sans les frais) : 4 722,85 \$

Un immeuble, avec construction, 20, rue Principale, situé dans la Municipalité de Pierreville, connu et désigné comme étant le(s) lot(s) cinq millions sept cent quarante-quatre mille cinq cent quatre-vingt-deux, 5 744 582, du cadastre officiel du Québec circonscription foncière de Nicolet (Nicolet 2).

Ayant une superficie de 660,10 mètres carrés

Matricule : 5207-86-7071

DÉSIGNATION MUNICIPALITÉ DE SAINT-ZÉPHIRIN-DE-COURVAL

PROPRIÉTAIRE(S)

Martin Yves
1047, rang Saint-Pierre, Saint-Zéphirin-de-Courval (Québec) J0G 1V0

Numéro(s) de lot(s) : 5 885 085

Total des taxes (sans les frais) : 2 257,96 \$

Un immeuble, avec construction, 1045-1047, rang Saint-Pierre, situé dans la Municipalité de Saint-Zéphirin-de-Courval, connu et désigné comme étant le(s) lot(s) cinq millions huit cent quatre-vingt-cinq mille quatre-vingt-cinq, 5 885 085, du cadastre officiel du Québec circonscription foncière de Nicolet (Nicolet 2).

Ayant une superficie de 3 921,20 mètres carrés

Matricule : 7202-54-9270

PROPRIÉTAIRE(S)

Pascal L'Heureux et Alain Ouellette
984, rang Saint-Pierre, Saint-Zéphirin-de-Courval (Québec) J0G 1V0

Numéro(s) de lot(s) : 5 884 716

Total des taxes (sans les frais) : 2 708,92 \$

Un immeuble, avec construction, 2450, rang Saint-Pierre, situé dans la Municipalité de Saint-Zéphirin-de-Courval, connu et désigné comme étant le(s) lot(s) cinq millions huit cent quatre-vingt-quatre mille sept cent seize, 5 884 716, du cadastre officiel du Québec circonscription foncière de Nicolet (Nicolet 2).

Ayant une superficie de 5 000 mètres carrés

Matricule : 7599-53-0656

Donné à Nicolet, ce 23 avril 2025



Chantal Tardif
Directrice générale et
Greffière-trésorière